



FO apporte tout son soutien aux personnels et demande à la Ministre de recevoir une délégation des personnels avec leurs organisations syndicales



Refondation de l'éducation prioritaire... contre les personnels et les élèves !

Le 23 septembre, madame la Ministre annonçait une nouvelle carte de l'éducation prioritaire. Les choses sont aujourd'hui connues. Le précédent ministre l'avait bien dit, il n'y aura pas un sou de plus pour l'éducation prioritaire !

En 2012-2013, 5 238 écoles et collèges se trouvaient dans les réseaux de réussite scolaire et 2 440 dans le système ECLAIR.

Seuls 1 082 bénéficieront de l'étiquetage REP ou REP+ à la rentrée 2015....

Aujourd'hui, il s'agit de justifier la sortie de l'éducation prioritaire d'un certain nombre d'écoles, collèges et lycées afin de réduire les dotations qui leur étaient attribuées.

Il s'agit de réduire le nombre de collègues touchant l'indemnité de sujétion spéciale ZEP dont le montant annuel est de 1 155,60 euros et de supprimer leurs points chèrement acquis pour muter !

Pour la ministre et le gouvernement malgré les annonces quotidiennes, l'éducation prioritaire est un enjeu car elle coûte trop cher. Estimée à « 1 milliard d'euros » (Rapport d'information n°1295 enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 23 juillet 2013 p.9), il faudrait qu'elle ne coûte pas plus de 30 millions (présentation du budget de l'Education nationale 2015). Sacrée différence !

Les priorités du gouvernement sont bien celles du pacte de responsabilité.

Or aujourd'hui les rectorats et les IA organisent des réunions où il faudrait choisir entre Pierre, Paul ou Jacques qui sort du réseau et qui y entre !

Cette logique du perdant-perdant, FO s'y refuse. FO condamne l'austérité et la gestion de la pénurie.

Le 19 novembre plus de 200 personnels et parents étaient présents devant l'IA des Hauts-de-Seine ; plus de 1000 devant le rectorat de Paris, le 20 novembre. Des établissements, comme dans le Gard ont déjà déposé des préavis de grève. Les personnels se réunissent avec leurs organisations syndicales, à Rouen, à Créteil, Marseille...

Des délégations des 1er et 2nd degrés des Hauts-de-Seine en grève seront présentes le 27 novembre au ministère. Des délégations de Paris, Rouen, de Seine-Saint-Denis seront présentes. FO apporte tout son soutien aux personnels et demande à la Ministre de recevoir une délégation des personnels avec leurs organisations syndicales.

- Aucun établissement scolaire ne doit perdre de moyens : pas un poste, pas une heure en moins, pas de redéploiement des moyens !
- Aucun enseignant ne doit voir baisser son salaire, ses indemnités et remettre en cause son droit à mutation.
- Pour de vraies créations de postes de titulaires et l'abaissement des effectifs dans les classes.
- Non à la remise en cause des garanties statutaires nationales : décrets Peillon-Hamon sur les rythmes scolaires et l'annualisation des services des titulaires remplaçants du 1er degré ; décret Hamon qui abroge les décrets de 1950 et instaure des missions liées définies localement et un temps de présence allongé, comme en REP+.

FO propose aux personnels de se réunir, d'établir le cahier de revendications.

Du 27 novembre au 4 décembre, en votant FO, vous direz non à la destruction du statut et des droits. Le 16 décembre, FO organise un rassemblement national interprofessionnel pour mettre un coup d'arrêt au pacte de responsabilité, venez nombreux !